



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question écrite n° 97473

## Texte de la question

M. Patrick Lebreton interroge M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur le rapport de la Défenseur des enfants consacré à la « précarité et la protection des droits de l'enfant » publié en octobre 2010. L'auteur de ce rapport propose de rendre effectif le droit au logement opposable et recommande notamment de « mobiliser une épargne solidaire permettant la réalisation de programmes de logements très sociaux ». Il souhaite donc qu'il lui indique quels moyens il entend mettre en oeuvre afin de donner une suite à cette recommandation.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Lebreton](#)

**Circonscription :** Réunion (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 97473

**Rubrique :** Enfants

**Ministère interrogé :** Logement

**Ministère attributaire :** Égalité des territoires et logement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 janvier 2011, page 127

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)